

## La mobilisation des dispositifs de formation par les employeurs et les salariés



À L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

**118 854** salariés ont bénéficié d'au moins une formation réalisée dans le cadre du plan de développement des compétences

**692** contrats de professionnalisation commencés

**896** contrats d'apprentissage signés

**119** actions de reconversion et de promotion par l'alternance (Pro-A) commencées

**8 075** formations engagées par les salariés au moyen de la mobilisation de leur compte personnel de formation

**160** congés de formation commencés au titre d'un projet de transition professionnelle

À L'INITIATIVE DU SALARIÉ

## La certification des salariés



**9** certificats de qualification professionnelle (CQP) reconnus par la branche en 2022



**1 209** salariés du Régime général de Sécurité sociale ont validé l'intégralité de leur CQP



**71 %** des **692** contrats de professionnalisation et **97 %** des **119** actions de reconversion ou de promotion par l'alternance commencés en 2022 visent un CQP



Agir avec vous



LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :

CHIFFRES CLÉS 2022



Ucanss 2023 - Crédits photos / Illustration : iStock

# Vue d'ensemble de la Sécurité Sociale

(au 31 décembre 2022)



120 774

salariés en formation  
(tous dispositifs d'accès  
à la formation inclus) en  
2022

78,4 %  
taux d'accès  
à la formation



4 463 785

heures de formation  
suivies pendant l'année

37

heures de formation par salarié formé

# L'accès à la formation des salariés



76,7 % des hommes et 78,8 %  
des femmes ont participé au moins une fois  
dans l'année à une action de formation.

41 heures de formation  
en moyenne suivies par les  
personnels de niveau 1 à 4  
(employés et cadres, personnels  
soignants, personnels  
informaticiens)



83,7 % des personnes de moins de 45 ans  
et



73,2 % des 45 ans et plus ont bénéficié  
d'une formation

# Le financement de la formation pour les salariés de la Sécurité sociale

Pour le Régime général de Sécurité sociale, l'effort de formation  
2022 représente :

260,9 millions d'€  
de dépenses de formation soit

4,9 % de la masse salariale brute consacrée à la  
formation professionnelle

2 161 € dépensés en moyenne par salarié formé

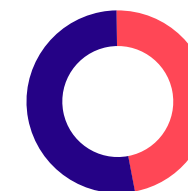


## Les dispensateurs et les achats de formation

62,5 millions d'euros

c'est le montant global des achats de formation facturés  
aux organismes du Régime général de Sécurité sociale en  
2022

53 % du  
montant global  
a été acheté  
aux opérateurs  
institutionnels<sup>1</sup>



et 47 %  
auprès d'organismes  
de formation externes

<sup>1</sup> Les opérateurs institutionnels sont principalement l'Institut 4.10 et l'EN3S